ALORS QUE LA GRÈVE SE POURSUIT

Le Cnapeste tranchera aujourd'hui sur l'avenir du mouvement

Après trois semaines de grève, le Cnapeste décidera aujourd'hui de l'issue de la contestation. Son conseil national est chargé d'évaluer le procès-verbal signé avec le ministère de l'Education. Le syndicat se dit satisfait du taux de mobilisation des enseignants dans le secteur et évoque des examens faits dans des conditions lamentables.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - C'est aujourd'hui que sera connu le sort du mouvement de protestaion initié le 16 février dernier par le Cnapeste. Conformément aux statuts du syndicat, c'est au consiel national que la décision finale reviendra. Ce dernier se basera sur les rapports des assemblées générales tenues lundi et des conseils de wilaya organisés hier. Le contenu du procès-verbal signé dimanche dernier entre le Cnapeste et la tutelle sera passé au crible.

Les membres du conseil national devront par la suite trancher en faveur de l'arrêt de la grève, sa poursuite, ou bien encore d'actions qui pourraient accompagner la grève. Sur le terrain, assure Messaoud Boudiba, chargé de l'information au Cnapeste, la mobilisation des enseignants n'a pas faibli, notamment dans le secondaire.

Les examens du second trimestre, dit-il, n'ont pas pu être organisés dans nombre d'établissements scolaires. Même là où les examens ont été organisés, dit-il, cela s'est fait dans des conditions déplorables. En fonction des wilayas, certains chefs d'établissement ont eu recours à de vieux sujets d'examen pour pallier la défection des grévistes, d'autres ont tout simplement confié l'élaboration des sujets par des enseignants des autres classes. Une situation qui, selon Boudiba, donnera lieu à une véritable anarchie au moment des corrections. Le ministère de l'Education avait pourtant déployé toute une stratégie pour éviter que les examens de fin du deuxième trimestre ne soient perturbés.

Photo : DR

Boudiba assure que la mobilisation des enseignants n'a pas faibli.

Dans un premier temps, les dates avaient été avancées avant que le ministère ne passe à la vitesse supérieure en instruisant les Directions de l'éducation d'envoyer des mises en demeure aux enseignants qui ont répondu au mot d'ordre de grève. Cette dernière dure depuis le 16 février dernier et a fait l'objet d'une véritable bataille des chiffres entre syndicat et ministère. Ce dernier a fini par convier le Cnapeste à une réunion de travail qui s'était tenue dimanche dernier. Le syndicat en est ressorti peu convaincu des réponses des représentants de la ministre de l'Education. La question des promotions automatiques a en effet fait l'objet de désaccord entre les deux parties.

Au syndicat qui revendique ces promotions, le ministère répond qu'elles sont dans l'immédiat impossibles à concrétiser en raison de l'existence d'un article dans le statut particulier qui bloque la mise en place d'une pareille disposition. Le ministère avait alors proposé de garder ouverts les postes libérés par les enseignants partant à la retraite afin de permettre à ceux ayant 10 et 20 ans d'expérience d'accéder au grade de professeur principal et de professeur formateur. La proposition sera débattue lors du conseil national d'aujourd'hui.

N. I.

L'ACCÈS DES FEMMES EN POLITIQUE

Des acquis mais «la parité est loin»

La représentation de la femme au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) est passée de 30 sièges à 146 sièges dans l'actuelle législation, soit 31,60%. Le taux de participation des femmes dans les assemblées locales a également augmenté, passant de 0,58% en 1997 à 18% en 2012. Tous ces «acquis» sont-ils suffisants ?

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - «Les institutions sont féminisées à près de 80%, mais combien sont-elles dans les postes de décisions ? Leur nombre est quasi inexistant», a indiqué la juriste Nadia Aït-Zaï qui s'est exprimée hier lors d'une journée parlementaire relative à la promotion de la participation politique des femmes.

La juriste estime que tout comme il y a eu la loi de quota dans les institutions élues, il devrait aussi y avoir une loi de quota dans les postes de décisions dans les administrations. Cependant, l'objectif, dit-elle, c'est d'arriver à la parité.

Nadia Aït-Zaï a appelé à la révision de la loi sur les partis politiques de sorte à définir le nombre de femmes à mettre dans les bureaux politiques. «Il y a un article de loi qui fait obligation de la présence des femmes au sein d'un parti politique mais il ne précise pas combien elles devront être. Là aussi on doit imposer un quota de 30% ou pourquoi pas de 50%», a-t-elle souligné.

La présence de la femme au sein des partis politiques est très importante, car, explique-t-elle, c'est le parti politique qui rend visible les femmes et c'est lui le vecteur de la représentativité des femmes en politique. Selon elle, le décalage entre les élus hommes et femmes pose problème et l'égalité des droits ne suffit pas car il faut qu'il y ait aussi une égalité des faits. «Le système de quota dérange les hommes, alors ils préfèrent justifier le nombre insignifiant des femmes au sein des institutions politiques par le problème de compétence mais si la compétence doit être collée à la peau de la femme elle doit aussi l'être à celui de l'homme», a plaidé cette avocate. Selon des chiffres fournis par Cristina Amaral, coordinatrice du système des Nations unies en Algérie et représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le taux de chômage en Algérie est de 10,6%, mais il est plus accentué chez les femmes avec 17,1% en comparaison avec 9,2% chez les hommes. Et bien que les femmes représentent 60% des diplômés, elles ne sont que 20% de la population active.

Ainsi dans la tranche d'âge 16-24 ans, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes filles avec 41,6% contre 22,1% chez les jeunes hommes. Chez les adultes âgés de plus de 25 ans, le taux de chômage correspond à 6,5% chez les hommes contre 12,9% chez les femmes.

S. A.

SUR INITIATIVE DE L'ALGÉRIE ET SOUS L'ÉGIDE DE L'ONU

Les Libyens entament leur dialogue à Alger

Alger abrite, depuis hier, la toute première rencontre entre les principales forces qui ont pignon sur rue, en Libye. Il s'agit, en fait, des dirigeants ou de représentants de l'ensemble des partis politiques, de milices, de militants de la société civile qui ont une influence certaine dans ce pays plongé dans le chaos, depuis 2011. Un pays demeuré sans Etat, au sens propre du terme et où les milices, les groupes armés et les groupes terroristes se partagent les régions et les territoires depuis la chute de Kadhafi.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - La situation dans ce pays voisin est d'autant plus complexé, que ce qui tenait lieu d'armée et de services de sécurité s'était tout simplement désintégré et, en face, et ce en raison même de ce qui était le système Kadhafi, il n'y avait aucune institution, aucune classe politique, aucune société civile pour prendre le relais.

Des données élémentaires et essentielles que l'OTAN n'avait jamais prises en considération, elle qui se suffira d'une intervention militaire avec le résultat que l'on connaît. C'est dire que, d'ores et déjà, la rencontre d'Alger entre les différents belligérants en Libye est en soi un exploit pour la diplomatie algérienne.

Hier, à la résidence d'Etat Djenane-El-Mithak à Alger, cette rencontre a été inaugurée par le ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, et le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Léon et ce, avec la présence de l'ensemble des ambassadeurs de pays frontaliers à la Libye accrédités à Alger. «L'Algérie, dira Abdelkader Messahel dans son allocution d'ouverture, ne pouvait rester les bras croisés pendant que nos frères libyens s'enfonçaient dans la crise.» Une allusion aux efforts entrepris par l'Algérie depuis des mois, et dans la plus granges discrétion en vue de convaincre les uns et les autres d'opter pour une solution politique négociée. «Nous demeurons convaincus, ajoutera Messahel, que la solution pour la crise libyenne est entre les mains des Libyens eux-mêmes. Notre rôle à nous se limite à accompagner nos frères dans ce processus.»

Abdelkader Messahel, qui gère directement ce dossier depuis des mois, et n'ignore pas toutes les difficultés inhérentes à ce genre de négociations, ne manquera pas de préciser que «cette rencontre d'Alger n'est qu'un début». Ce que confortera de son côté le représentant onusien, l'Italien Bernardino Léon. «Cette réunion n'est pas seulement cruciale mais opportune, c'est le moment de se réunir, de lancer un message d'appui à tous ceux qui se réunissent et qui discutent aujourd'hui sur comment continuer dans le dialogue», lancera-t-il de son côté à l'adresse des représentants libyens. Pour le représentant de l'ONU, les choses sont désormais simples. «Il s'agit de choisir entre un accord politique ou la destruction.» Aussi, et dans un pays où l'on compte deux parlements, deux gouvernements et, de manière plus générale, deux régions rivales, l'une à l'est , l'autre à l'ouest, «il ne s'agit pas d'aboutir à une solution ou une région s'impose à l'autre mais à une solution pour une Libye unie, démocratique, conformément aux principes de la Révolution du 17 février». Car, estimera encore l'émissaire de l'ONU, de grands défis s'imposent pour la Libye. Le plus crucial d'entre eux restant «le défi sécuritaire, le terrorisme qui reste une menace pour la démocratie, pour l'économie et pour la Libye».

Photo : Samir Sid.

Une réunion cruciale.

Comme Messahel, il endossera toute la responsabilité qui sied à la situation, à ses interlocuteurs libyens : «Nous attendons beaucoup de cette réunion d'Alger. Nous attendons beaucoup de votre leadership politique et social». Cette opération qui, en réalité, se déroule en coulisses depuis quelques semaines, fait aussi dire au représentant de l'ONU : «On a eu énormément d'échanges avec les parties libyennes qui ont fait des suggestions et des propositions pour ce dialogue politique».

Les travaux de la rencontre d'Alger, qui se tiennent à huis clos bien entendu, devraient permettre d'esquisser les contours d'une solution politique sous forme d'un processus allant d'un gouvernement d'union nationale à des élections en vue d'édifier des institutions futures d'un Etat libyen.

K. A.